



Ordre des traducteurs, terminologues  
et interprètes agréés du Québec

# Circuit

---

## GUIDE DE RÉDACTION

### Le sujet

La gamme de sujets traités dans *Circuit* est vaste étant donné la diversité de formation, d'expérience et de besoins des lecteurs. Nos lecteurs apprécient les articles de nature pratique, qui vont les aider dans leur travail, mais aussi ceux de nature plus analytique, à la condition qu'on y présente des exemples, qu'on ne détaille pas la démarche théorique et qu'on se limite aux éléments clés.

### Le style

Nous recherchons des articles de vulgarisation, de style journalistique. Malgré tout l'intérêt que présente une percée en recherche, *Circuit* ne publie généralement pas d'articles de type scientifique ou universitaire. Nous privilégions plutôt les reportages, les témoignages, les entrevues, les recensions et les analyses générales.

Voici un rappel de quelques principes de rédaction destinés à susciter l'intérêt de nos lecteurs.

Si l'objet de l'article est de rendre compte d'un événement (comme un congrès), il est conseillé de choisir une idée maîtresse, correspondant à un intérêt du lecteur, et de développer cet aspect pour apprendre quelque chose au lecteur, quitte à mentionner deux ou trois autres idées en fin d'article. Il est également conseillé d'éviter de rédiger l'article à la manière d'un procès-verbal (nombre de participants, d'ateliers, etc.) et de ne pas s'attarder aux détails techniques ni de retracer le déroulement chronologique. Dans cet esprit, il est recommandé de regrouper les points techniques en encadré (ou en tableau), de manière à faciliter la lecture et d'éviter les références. Si l'on désire faire état de ses impressions, on veille à être bref.

Si l'article vise à présenter une opinion (article de fond, recension, etc.), la marge de manœuvre est plus grande. Il importe cependant de se poser quelques questions pour s'assurer d'intéresser le lecteur, par exemple :

- Le propos touche-t-il à une préoccupation du lecteur ou vise-t-il à enrichir ses connaissances (avenir professionnel, situation de la profession, ressources intellectuelles permettant d'améliorer la pratique, etc.)?



- L'auteur expose-t-il clairement son propos – en évitant les phrases trop longues, en définissant les termes techniques et en éliminant le jargon connu des seuls spécialistes?
- L'auteur fait-il sentir au lecteur qu'il écrit cet article dans l'intention de lui apprendre quelque chose et non de lui donner une impression favorable de lui-même?
- Le sujet et le propos de l'article sont-ils en harmonie avec les politiques de l'OTTIAQ?

On évite d'écrire les textes à la première personne du singulier (*je*) et à la première personne du pluriel (*nous*). En conséquence, les textes doivent rester impersonnels.

### **La longueur**

**Dossier** : chaque numéro fait l'objet d'un dossier, que dirige un membre du comité, parfois assisté d'un copilote externe. C'est la personne à contacter si l'on collabore à un dossier. La taille des articles du dossier varie de 300 à 1 500 mots. Il est d'ailleurs conseillé de s'assurer que chaque dossier comporte des articles de longueurs différentes.

**Chroniques** : s'adresser au titulaire de la chronique pour présenter un article. Chroniques, comptes rendus, billets : de 350 à 1 000 mots.

### **Le titre, les intertitres et le chapeau**

Dans l'esprit d'un magazine, il est suggéré aux auteurs de proposer deux titres à leur article ainsi qu'un chapeau et des intertitres. Le chapeau (1 à 3 lignes) de même que les intertitres servent à susciter l'intérêt du lecteur.

### **Les trois premiers paragraphes**

Puisque le magazine est à présent en ligne, on adapte la rédaction des articles au web. Ainsi, l'information principale, pertinente et essentielle est placée dans les trois premiers paragraphes. Les paragraphes suivants comportent alors l'information secondaire ou de nature encyclopédique.

### **Les références**

Les auteurs sont tenus de vérifier rigoureusement les titres, noms, dates et références cités dans leurs articles, ainsi que les hyperliens. Il est conseillé d'éviter les notes de bas de page de même que le style universitaire pour renvoyer aux références.

### **Les illustrations**

Les auteurs sont encouragés à fournir des illustrations – photos, cartes, dessins, vidéo, etc. Pour tout type d'illustration, on indique la source (notamment le nom du dessinateur, du cartographe, du photographe, etc.) et le sujet, et on propose une brève légende. *Résolution des images* : 72 à 100 dpi dans le format désiré. Les auteurs s'assurent qu'ils ont le droit de faire publier toute illustration qu'ils proposent au magazine, c'est-à-dire qu'ils doivent obtenir du titulaire des droits d'auteur un document écrit certifiant qu'il accorde à *Circuit* la permission de reproduire son image. Dans le doute, *Circuit* ne publiera pas l'illustration.



Ordre des traducteurs, terminologues  
et interprètes agréés du Québec

### **La signature**

L'auteur membre de l'OTTIAQ signe son article en indiquant son titre professionnel au long; si l'auteur n'est pas membre, il donne brièvement ses titres de manière à situer le lecteur. Les auteurs sont également priés de fournir une brève notice biographique (30-50 mots), ainsi que leur photo, s'ils désirent la faire publier (72 à 100 dpi). S'ils le désirent aussi, leur adresse électronique figurera sous leur nom. Le cas échéant, ils doivent en faire explicitement la demande.